

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 26 mai 2023

### **Transports scolaires 2023/2024 : ouverture des inscriptions jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023**

La prochaine rentrée se prépare maintenant ! Les inscriptions aux transports scolaires seront ouvertes jeudi 1<sup>er</sup> juin, et se clôtureront samedi 15 juillet 2023. Cette campagne concerne les élèves domiciliés dans les 25 communes de l'agglomération, usagers des circuits scolaires du réseau STAR'T. Un certain nombre de nouveautés accompagnent cette nouvelle année scolaire, notamment quant aux modalités d'inscription et à la carte d'abonnement.

#### \_ Une nouvelle plateforme d'inscription unique

Quel que soit l'établissement fréquenté par l'élève, de la maternelle au lycée, une nouvelle plateforme d'inscription en ligne est disponible pour s'inscrire ([start-scolaires.airwebpass.com](http://start-scolaires.airwebpass.com)). Toutefois, avant d'y accéder, les familles sont invitées à prendre connaissance de l'ensemble des informations utiles pour cette nouvelle rentrée scolaire, sur les sites internet :

#### - **de Thonon Agglomération pour les maternelles et primaires, et élèves scolarisés en SEGPA**

Thonon Agglomération gère les inscriptions et la communication avec les familles pour les trajets scolaires réalisés pour la desserte des établissements scolaires d'Allinges (élémentaires uniquement), Douvaine (maternelles et élémentaires), Excenevex (maternelles et élémentaires, dont élèves en provenance d'Yvoire), Margencel (maternelles et élémentaires) et Perrignier (maternelles depuis Cervens). L'agglomération est aussi référente pour les trajets réalisés par les collégiens inscrits en sections SEGPA.

Tél. 04 50 31 25 00 – [thononagglo.fr](http://thononagglo.fr)

#### - **du réseau STAR'T pour les collégiens et lycéens**

Le traitement des inscriptions, tout comme l'organisation des transports et la communication avec les familles sont gérés par STAR'T pour le compte de Thonon Agglomération dans le cadre de la délégation de service public pour l'exploitation des transports collectifs. Cela concerne les collégiens et lycéens internes, externes et demi-pensionnaires.

Tél. 04 50 26 35 35 – [star-t.fr](http://star-t.fr) - Maison de la Mobilité, pl. de la Gare à Thonon-les-Bains

#### \_ Un tarif unique, harmonisé pour tout abonnement scolaire

Celui-ci est identique aux années précédentes, à savoir **78 €**. Il s'applique aussi bien aux scolaires souscrivant un abonnement pour les lignes urbaines (bus) que interurbaines (cars). Cet abonnement ouvre droit à un aller/retour par jour, en période scolaire uniquement\*.

*\*Les élèves souhaitant avoir accès librement, à tout moment de la journée ou de l'année scolaire, à tous les bus ou cars du réseau STAR'T ont aussi la possibilité de souscrire un Abonnement jeunes (- 26 ans) sur le site [star-t.fr](http://star-t.fr) (réseau STAR'T zones A ou B, ou zones A+B).*

### **\_ Une date-limite d'inscription pour tous les scolaires de l'agglomération**

La campagne d'inscriptions pour l'année 2023-2024 se clôturera **le 15 juillet 2023**. Cette date-limite concerne tous les scolaires. Au-delà, une pénalité s'appliquera : le tarif sera porté à 156 €. Cette mesure, déjà en vigueur les dernières années, vise à garantir la bonne organisation des transports à la rentrée, en permettant de comptabiliser au plus près les effectifs inscrits par circuit et d'adapter les capacités des bus et cars mobilisés.

### **\_ Une carte d'abonnement à puce pour les collégiens et lycéens**

Après inscription en ligne, toutes les cartes d'abonnement seront adressées par courrier au domicile des élèves, au plus tard le 15 août pour toutes les familles ayant effectué une demande d'inscription avant le 15 juillet.

La nouveauté concerne cette année les cartes mises à disposition de collégiens et lycéens, qui seront électroniques. Elles devront être validées à bord à chaque montée dans le bus ou car. Tous les véhicules seront équipés de validateurs d'ici à la rentrée scolaire. Ce nouveau système permettra d'assurer un suivi quotidien des élèves transportés circuit par circuit et de vérifier que ceux-ci empruntent bien leur circuit de référence.

Ces cartes seront à conserver d'une année scolaire à l'autre, et pourront être utilisées plus largement pour y charger d'autres titres de transport pour tous les déplacements hors scolaires effectués sur le réseau STAR'T (bus urbains, cars interurbains mais aussi funiculaire de Thonon-les-Bains).

#### **À RETENIR**

- **Inscriptions en ligne** depuis les sites [thononagglo.fr](http://thononagglo.fr) pour les maternelles et primaires et [star-t.fr](http://star-t.fr) pour les collégiens et lycéens
- **15 juillet 2023** : la date-limite d'inscription pour tous les abonnements scolaires
- **78 €** : un prix unique pour les abonnements scolaires (1 aller-retour par jour en période scolaire)

#### **CONTACTS PRESSE**

Thonon Agglomération : Caroline Blondet – 06 07 35 85 03 - [c-blondet@thononagglo.fr](mailto:c-blondet@thononagglo.fr)

RDB Thonon : Julien Le Gousse – 06 20 13 29 97 – [julien.le-gousse@ratpdev.com](mailto:julien.le-gousse@ratpdev.com)